La qualité de l'enseignement secondaire en Flandre Approche différenciée selon les caractéristiques et les besoins des élèves

Caroline Vanbrabant Houffalize Le 28 février 2013



Domaine de compétance de l' éducation et de la formation

Ministre de l'éducation et de la formation

VLOR Conseil flamand d'éducation

Préparation politique

Agence d'enseignement supérieur, d'éducation des adultes et d'allocations d'études

Département de préparation politique de l'enseignement et de la formation

Agence de l' infrastructure dans l' enseignement

Agence des services

d'enseignement

Agence de communication d'enseignement

Agence de qualité dans l'enseignement

Agences d'exécution politique



Contenu

- I. Le système éducatif en Flandre
- II. La qualité dans l'enseignement: une responsabilité partagée
- III. Mesures particulières pour prendre en compte les différences entre les élèves
- IV. Demain?
- V. La parole aux élèves

I. <u>Le système éducatif en Flandre</u>

- □ La communauté flamande: responsable de l'éducation et de la formation
- □L'Enseignement en Flandre: principes généraux
- □Quelques différences significatives
- **□**Structure

La communauté flamande: responsable de l'éducation et de la formation

- Belgique: état fédéralRégions/ communautés: autonomie en certaines matières
- ☐ Gouvernement flamand: responsable de la plupart des aspects relatifs à la politique d'enseignement, de l'enseignement maternel à l'enseignement universitaire
 - En Flandre
 - Dans les écoles flamandes à Bruxelles
- ☐ Autorité fédérale: pouvoirs limités (p.e. le début et la fin de l'instruction obligatoire)
- ☐ Ministre flamand de l'éducation et de la formation

L'Enseignement en Flandre: principes généraux

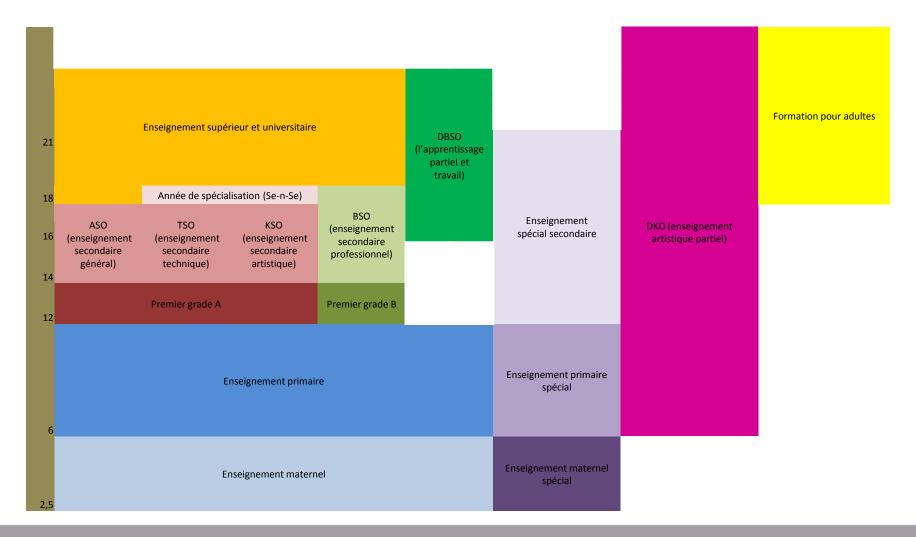
- ☐ Liberté d'enseignement
 - Chaque personne physique ou morale peut organiser
 l'enseignement et créer des établissements scolaires
 - Liberté du choix des parents
- ☐ Trois réseaux d'enseignement
 - Enseignement de la Communauté flamande GO!: 82.585 élèves 239 écoles
 - Enseignement officiel subventionné (provincial-communal): 37.116 élèves 93 écoles
 - Enseignement libre subventionné: 335.670 élèves 748 écoles
 - Autres : 693 élèves 4 écoles
- □ Autonomie pédagogique des écoles



Quelques différences significatives

- ☐ GO! est pouvoir organisateur de l'enseignement de la communauté flamande
- ☐ Communautés d' écoles depuis 1998:
 - Rationalisation de l'offre de l'enseignement
 - Orientation objective des élèves
 - Gestion du personnel: critères de recrutement, description de fonction et d'évaluation
 - Redistribution d'heures entre les écoles
- ☐ Enveloppe globale de points attribuée aux communautés d'écoles
 - CE décident des répartitions
 - Personnel de soutien et de direction
 - Différenciation des tâches et fonctions

Structure



II. <u>La qualité de l'enseignement:</u> responsabilité partagée

- L'école est responsable de la qualité de son enseignement
- Soutien des élèves: CLB
- Soutien de la qualité : moyens pour la formation en cours de carrière
- Soutien pédagogique : accompagnement pédagogique
- Contrôle de la qualité: l'inspection, tests externes, études internationales (Pisa)



Le rôle de l'école: autonomie et responsabilité

- Responsable de produire un enseignement de qualité
- ☐ Minimum: respect de la réglementation; objectifs minimaux et objectifs de développement
- ☐ L'école doit avoir assez de 'capacité de mise en oeuvre des politiques' pour mener une politique de qualité intégrale
- ☐ Surveillance et contrôle de la qualité:
 - En première instance par l'école
 - Libre de choisir la méthode

=> Les écoles produisent, contrôlent et surveillent la qualité de leur enseignement

Soutien aux élèves

- ☐ Centres d'accompagnement des élèves (CLB)
 - Même responsabilité et autonomie de leur propre qualité
 - Exemple de méthode: approche actionnelle individuelle (handelingsgericht werken)

Soutien aux établissements

- 1. Moyens pour la formation continue
 - Plan de formation continue
 - développement des connaissances, aptitudes, attitudes (compétences)
 - Initiatives d'accompagnement pour le développement de l'organisation
 - Budget: 2013: 6.358.000 euro ou 97,67 pp.
 - Min 50% du budget dans l'année courante
 - Budget spécial pour l'implémentation de réformes scolaires, piloté par le gouvernement flamand: 1.066.000 euro
 - Thèmes 2012 2013:
 - o Enseignement par compétences
 - Thèmes 2013 2014:
 - o différentiation dans les classes; élèves aux besoins spéciaux
 - o HRM dans les écoles

Soutien aux établissements

- 2. Services d'accompagnement pédagogique
 - Organisés par des asbl créées par les organes représentatifs des pouvoirs organisateurs
 - Missions:
 - Soutenir les établissements dans la réalisation de leur projet pédagogique
 - favoriser la qualité de l'enseignement
 - Stimuler et soutenir des innovations éducatives et pédagogiques
 - Offrir des activités de formation en cours de carrière

L'inspection Principes de base

- ☐ La qualité de l'enseignement = processus dynamique
- ☐ Les établissements d'enseignement sont les principaux
 - responsables de leur qualité: auto-évaluation
- ☐ Audit comme contrôle ET stimulus de qualité

L'inspection Organisation et fonctionnement

- Organisation professionnelle et autonome
- ☐ 1 corps de 150 inspecteurs: l'inspection de l'enseignement
 - pour tous les niveaux
 - On tient compte de leurs compétences et de leur expérience
 - Opèrent en teams d' au min. 2 inspecteurs

L'inspection Audit comme contrôle de qualité

- □ Toutes les écoles et tous les CAE
- ☐ 1 fois tous les 10 ans + écoles à risques: diversification
- ☐ Thèmes:
 - Conditions de reconnaissance des écoles
 - Surveillance et contrôle systematique de la propre qualité
 - Politique de l'école sur
 - L'égalité des chances
 - Aide aux élèves en difficulté
 - L'apprentissage des langues
 - L'orientation des élèves
 - L'évaluation des élèves
 - · La gestion de l'équipe éducative
 - La formation continue
 - La participation (personnel, élèves, parents, conseil d'école)
 - Réalisation des programmes des études

L'inspection Cadre de référence

- Auto-évaluation
- ☐ Cadre de référence:
 - C contexte
 - I input
 - P processus
 - O output
- □ Dans quelle mesure les établissements réussissent-ils , compte tenu de leur input et contexte spécifiques, à induire les procès appropriés afin de réaliser le mieux possible le output présupposé?

L'inspection Examen de la qualité

- ☐ 3 phases:
 - Pré-étude
 - Phase d'audit
 - Rapport
- □ Rapport écrit
 - Modèle uniforme => transparence
 - Publique
- Résultats
 - Avis positif
 - Avis positif limité
 - Avis négatif

III. Mesures particulières pour prendre en compte les différences entre les élèves

- 1. L'égalité des chances
- 2. Autres mesures
- 3. Évaluation de la politique de l'égalité des chances

1. L'égalité des chances (décret 2002)

□ Objectifs:

- Réalisation des chances optimales d'apprentissage et de développement pour tous les élèves
- Éviter l'exclusion, la ségrégation sociale et la discrimination
- Favoriser la mixité sociale et la cohésion sociale
- Bruxelles: la protection des chances égales d'enseignement et d'inscription pour les élèves flamands

☐ Approche:

- Écoles qui ont beaucoup d'élèves défavorisés reçoivent plus de moyens
- Doivent accroître la qualité de leur enseignement

L'égalité des chances (décret 2002)

□ 3 composantes:

- a. Soutien intégré qui permet aux écoles de développer un fonctionnement de soins pour tous les élèves, et en particulier pour les jeunes kansarm
- b. Assurer le droit d'inscription de tous les jeunes dans l'école de leur choix.
- c. Protection judiciaire: constitution d'instances de délibération locales (LOP's) qui participent à la gestion de l'égalité des chances dans l'enseignement, et d'une commission surveillant les droits des élèves.

a. Offre de soutien intégré

- ☐ Élèves défavorisés = indicateurs (critères)
 - Bourse scolaire ou d'étude
 - Élève placé par la protection de la jeunesse
 - Parents itinérants
 - Maman sans diplôme secondaire
 - Langue utilisée à la maison n'est pas le Néerlandais
- ☐ Reçoivent des heures supplémentaires (par cycle GOK)
- Moyens financiers supplémentaires

Heures supplémentaires pour l'égalité des chances

- ☐ Plan d'action par cycle de 3 ans: objectifs et réalisation
 - La prévention et remediëring de retards de développement et d'apprentissage
 - Enseignement des langues
 - Enseignement interculturel
 - doorstroming en oriëntation
 - Développement socio-emotionel
 - La participation des parents et des élèves
- Auto-évaluation!
- □ Évaluation par l'inspection

Différenciation des moyens sur les caractéristiques des élèves

- ☐ Traditionnellement: différenciation sur les caractéristiques des écoles
- ☐ Égalité des chances: les élèves visés (indicateurs)
 - Bourse scolaire ou d'étude
 - Maman sans diplôme secondaire
 - Langue utilisée à la maison n'est pas le Néerlandais
 - Secteur avec beaucoup d'élèves qui ont un retard scolaire

b. Le droit d'inscription

- Objectifs
 - Favoriser la mixité sociale dans les écoles
 - Répartition des 'indicatorleerlingen' sur toutes les écoles
 - Éviter les rangs d'attente devant les écoles
 - Sont discriminatoires
 - Défavorisent souvent les plus faibles
 - Garantir le libre choix de l'école pour tous les enfants et parents

Règles de priorité

- ☐ Frères et soeurs
- Enfants du personnel
- ☐ Enfants de l'école primaire
- □ Capacité des contingents
 - Un contingent 'd'élèves indicateurs': bourse, enfants placés, trekkende bevolking, maman non diplômée
 - Un contingent 'd'élèves non indicateur'

Raisons de refus

- □ Dépassement de la capacité
- □ Pas d'accord avec le projet pédagogique et le règlement de l'école
- ☐ Éleves aux besoins spéciaux d'enseignement: si les moyens de l'établissement ne permettent pas l'intégration de l'élève

c. Plateformes consultatives locales (LOP)

- Objectif: favoriser l'égalité des chances
- ☐ Composition:
 - Directions et PO des écoles et centres d'accompagnement des élèves
 - Syndicats
 - Organisations sociales, économiques, culturelles locales
 - Associations où les pauvres prennent la parole
 - Conseils de classe
 - Associations des parents
 - Associations de minorités ethno-culturelles
 - **-** ...

Plateformes consultatives locales (LOP)

- ☐ Coordination: président et expert
- □ Fonctionnement
 - Analyse de la situation GOK
 - Accords pour réaliser les desseins de GOK
 - Accords sur l'organisation des classes d'accueil pour les primoarrivants
 - Stimuler la participation à l'école maternelle
 - Politique d'inscription: accords et appliquation des règles d'inscription
 - Périodes d'inscription (enregistrement)
 - Règles de priorité
 - Communication avec les parents
 - Développer des instruments pour éviter les doubles inscriptions
 - Stimuler la participation en maternelle
 - ...

Commission des droits des élèves

Protection juridique des parents et des élèves
 Commission indépendante au sein de l'agence des services d'enseignement
 Juriste + spécialistes de l'enseignement, des droits de l'enfant, du droit constitutionnel et administratif
 Avis et jugement sur les droits d'inscription
 Contrôle des procédures d'enregistrement
 Plaintes des parents sur la violation des droits des enfants

2. Autres mesures: GON

- ☐ GON = enseignement intégré
 - Élèves handicapés ou à troubles d'apprentissage ou éducatifs
 - Intégration (partielle) dans école normale
 - Assistance de l'école d'enseignement spécialisé
 - Heures et moyens financiers supplémentaires

Autres mesures: ION, SOL, enseignement à domicile

- ☐ ION
 - 100 élèves à handicap mental moyen ou sérieux sont intégrés dans des classes normales: heures + moyens supplémentaires
- ☐ SOL
 - Moyens spéciaux pour élèves à handicap visuel ou auditif
 - Interprètes pour sourds, cours en braille...
- ☐ Enseignement à domicile pour enfants malades

Autres mesures: primo-arrivants

- ☐ Classes d'accueil pour primo-arrivants:
 - 44 écoles , 5.065 heures, 2044 élèves
- ☐ Heures supplémentaires pour le soutien aux ex-primoarrivants:
 - 22 h par école
 - 638 heures
 - 29 communautés d'écoles

3. Évaluation de la politique de l'égalité des chances

- ☐ Beaucoup d'études éparpillées, pas de synthèse
- Besoin de recherche systématique
- Mixité sociale pas vraiment réalisée
- □ Positif:
 - Les écoles sont obligées de parler ouvertement du nombre d'élèves socialement défavorisés
 - Nouvelle mentalité: l'école multiculturelle est de bon ton
 - Écoles à concentration obtiennent les mêmes gains d'apprentissage (mais n'arrivent pas à ratrapper le retard)

IV. <u>Demain</u>?

- ☐ Réforme de l'enseignement secondaire
- ☐ Statut de l'élève
- □L' exploration des données
- ☐ Réforme de l'enseignement spécial: les premiers pas vers l'inclusion

. . .

V. <u>La parole aux élèves</u>

- ☐ Julie: enseignez-nous des matières utiles.
- □ Robin: donnez une chance aux idées des élèves.
- □ Lora: ayez confiance en nous. Osez essayer les propositions du conseil de classe.
- ☐ Safae: Parfois, tout ce qu'il nous faut, c'est quelqu'un qui nous encourage.

Julie: enseignez-nous des matières utiles.



Robin: donnez une chance aux idées des élèves.



Lora: ayez confiance en nous. Osez essayer les propositions du conseil de classe.



Safae: parfois, tout ce qu'il nous faut, c'est quelqu'un qui nous encourage.

